

Présidence

Vice-Présidente de la CFVU
Cindy CARREIN-LEROUGE

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

 secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU - URN
22 mai 2026
Délibération n°CFVU-2026-17

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 24 votants, dont 8 membres représentés.

Dossier d'accréditation des formations de santé

- Vu le dossier de demande d'accréditation du 3^{ème} cycle odontologie

Approbation du dossier de demande d'accréditation du 3^{ème} cycle odontologie

Pour	24
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve le dossier de demande d'accréditation du 3^{ème} cycle odontologie.

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF



DOSSIER DE DEMANDE D'ACCRÉDITATION DU TROISIÈME CYCLE DES SCIENCES ODONTOLOGIQUES

**Demande d'accréditation pour un troisième cycle court ainsi qu'un troisième
cycle long en médecine bucco-dentaire**

I – UNIVERSITÉ ET UFR ASSURANT LA FORMATION EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

I.1. L'université Rouen Normandie

I.2. L'Unité de Formation et Recherche en Santé

II-STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

III - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE/ PROJET PÉDAGOGIQUE / BILAN DU 1^{er} et DU 2^{ème} CYCLE DES SCIENCES ODONTOLOGIQUES

III.1. Justification de la demande

III.2. Bilan des ouvertures des cycles DFGSO et DFASO

III.3. Projet pédagogique pour la TCEO1

III.4. Projet pédagogique pour le troisième cycle long en médecine bucco-dentaire

IV - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNÉE

V - MOYENS AFFECTÉS À LA FORMATION

V.1. Moyens financiers

V.2. Moyens humains

V.3. Locaux

VI - NOM ET QUALITÉ DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

VII - PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE PILOTAGE

VIII- PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

56.01

56.02

57.01

58.01

IX - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

IX.1. Troisième cycle court

IX.2. Troisième cycle long : spécialité médecine-bucco-dentaire

X - DISPOSITIF D'AIDE A LA RÉUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ÉTABLISSEMENT OU L'UFR (accompagnement des étudiants)

XI - DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

XII - PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGÉS

XIII - AVIS DES INSTANCES

Annexes 1 : Curriculum Vitae des nouveaux enseignants

I – UNIVERSITÉ ET UFR ASSURANT LA FORMATION EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

I.1. L'université Rouen Normandie

L'université de Rouen Normandie couvre 6 campus géographiques distincts et comprend environ 35 000 étudiants et 2 500 personnels. Elle regroupe les 12 composantes pédagogiques suivantes :

- UFR Lettres et Sciences Humaines (Campus Mont-Saint-Aignan)
- UFR Sciences de l'Homme et de la Société (Campus Mont-Saint-Aignan)
- UFR STAPS (Campus Mont-Saint-Aignan)
- UFR Sciences et Techniques (Campus Mont-Saint-Aignan, Rouen Madrillet, et Evreux)
- UFR Droit, Economie et Science politique (Campus Rouen Pasteur)
- UFR Santé (Campus Rouen Martainville, antenne PASS au Havre, antenne à Evreux (ouverture septembre 2026), autres formations à Evreux – master sciences du médicament – et Saint-Sébastien de Morsent (Hôpitaux de la Musse) – école d'audioprothèse, formations d'ergothérapeute et de masso-kinésithérapeute)
- IAE (Campus Rouen Pasteur)
- IPAG (Campus Rouen Pasteur)
- INSPE (Campus Mont-Saint-Aignan)
- IUT de Rouen (sites de Mont-Saint-Aignan, Rouen Pasteur, et Elbeuf)
- IUT d'Evreux
- ESITECH (école d'ingénieur interne, Campus Rouen Madrillet)

L'université de Rouen Normandie comprend également 38 unités de recherche, dont 13 UMR CNRS ou INSERM.

I.2. L'Unité de Formation et Recherche en Santé

L'UFR Santé représente environ 9 000 étudiants inscrits dans les formations initiales suivantes :

- Médecine
- Pharmacie
- Odontologie
- Maïeutique
- Orthophonie
- Audioprothèse
- Formations paramédicales (soins infirmiers et sciences infirmières, masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie).

L'UFR Santé comprend également un PASS de 633 places (dont 128 au sein d'une antenne ouverte sur le site de l'université du Havre, et 50 au sein de l'antenne d'Evreux ouverte en septembre 2026) et une L.AS, en parallèle de 10 L.AS1 ouvertes au sein d'autres composantes pédagogiques (8 sur l'URN et 2 sur l'ULHN).

L'UFR Santé compte enfin plus de 600 stagiaires de formation continue répartis sur une quarantaine de D.U et D.I.U, ainsi que dans le cadre du DE-IPA (infirmier en pratique avancée).

L'UFR Santé héberge 10 unités de recherche dont 5 unités mixtes INSERM. Ces unités ont la capacité de former ou d'intégrer des enseignants-chercheurs odontologistes. Les noms et principales thématiques de recherche sont présentés ci-dessous :

- **Unités mixtes INSERM**

PANTHER – UMR INSERM 1234 – Thématiques de recherche : physiopathologie, autoimmunité et immunothérapie

ADEN – UMR INSERM 1073 – Thématiques de recherche : nutrition, inflammation et dysfonctionnements de l'axe intestin-cerveau

CBG – UMR INSERM 1245 – Thématiques de recherche : génétique du cancer et des maladies neuropsychiatriques

ENVI – UMR INSERM 1096 – Thématiques de recherche : endothélium, valvulopathies et insuffisance cardiaque

DYNAMICURE – UMR INSERM 1311 – Thématiques de recherche : adaptation microbienne

- **Unités de recherche**

GRHV – Thématiques de recherche : handicap ventilatoire

ESCAPE – Thématiques de recherche : épidémiologie-surveillance et circulation des parasites dans l'environnement

ABTE – Thématiques de recherche : aliments, bioprocédés, toxicologie, environnement

AIMS – Thématiques de recherche : données biomédicales multimodales – médecine 5P – médecine de précision

L'UFR Santé regroupe l'essentiel de ses formations en un site unique au sein du quartier de Martainville à Rouen, proche du centre-ville, et bénéficie de la proximité géographique immédiate du CHU et donc de ses deux services d'odontologie (site du CHU Rouen Saint-Julien et site Martainville).

L'UFR Santé est également en étroite collaboration avec le **Médical Training Center**, centre de simulation rattaché au CHU de Rouen, ouvert en 2017 et particulièrement bien équipé. Cette structure est accessible pour l'UFR Santé tant en matière de formation initiale que de formation continue.

Par ailleurs il est prévu de créer au sein du centre de soins du site Martainville un espace dédié à la formation des étudiants de second cycle d'odontologie, formation qui s'appuiera notamment sur la simulation sous forme de mise en situation (gestion d'un incident suite à un geste opératoire par exemple), mais aussi sur la simulation haute-fidélité au travers de l'acquisition de deux simulateurs haptiques.

Enfin, en tant que composante de l'université de Rouen Normandie, l'UFR Santé fait partie intégrante du Campus Santé Rouen Normandie, association créée en 2019 regroupant comme membres fondateurs l'université de Rouen Normandie, le CHU, le CLCC Henri Becquerel, et le centre hospitalier spécialisé du Rouvray.

II-STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Il n'y a pas eu d'évolution de la gouvernance depuis la dernière accréditation.

La formation en odontologie de l'université de Rouen est dispensée dans le cadre d'un département universitaire spécifique créé en septembre 2022, et intégré à l'UFR Santé. Ce statut de département, outre sa souplesse et son adaptabilité, a permis de regrouper l'ensemble de l'équipe pédagogique dans le cadre d'un conseil de département, et garantit une représentation au sein du conseil de gestion de l'UFR Santé. Les principales missions de ce département sont l'élaboration du contenu des enseignements et leur organisation (cours et stages), ainsi que la détermination des modalités de contrôles des compétences et connaissances. Il est force de proposition pour le recrutement des enseignants HU. Une révision des statuts de l'UFR Santé a été adoptée lors du conseil de gestion du 1er juin 2022 puis en conseil d'administration de l'université le 3 février 2023.

Ces statuts modifiés intègrent la création d'un nouveau département universitaire d'odontologie dont la composition et le fonctionnement sont prévus au sein d'un article 19-3 rédigé comme suit :

« Article 19-3 : Département Odontologie

Art. 19-3-1 : Composition

Le département est dirigé par un-e titulaire du diplôme de docteur en chirurgie dentaire, universitaire en odontologie, élu-e pour 5 ans par les enseignant-e-s responsables d'enseignement au sein du département. Le conseil du département odontologie est composé de tous les enseignant-e-s, titulaires et contractuel-le-s, y effectuant au moins 1/3 de leur service statutaire, de 5 représentant-e-s étudiant-e-s élu-e-s, pour la durée de l'année universitaire, par l'ensemble des étudiant-e-s du cycle qu'ils/elles représentent. Les élections ont lieu durant les deux premiers mois de chaque année universitaire :

- 2 étudiant-e du 1er cycle des études odontologiques (DFGSO),*
 - 3 étudiant-e-s du 2ème cycle des études odontologiques (DFASO) et d'1 représentant-e élu-e des IATSS.*
- Le mandat des membres élus ou cooptés est de 4 ans à l'exception des représentants étudiants pour lesquels le mandat est de 1 an.*

Le directeur/trice préside aux travaux du conseil. L'élection du/de la prochain-e directeur/directrice est organisée par le/la directeur/directrice en poste, 1 mois au moins avant l'échéance de son mandat.

Le bureau du département Odontologie est composé du/de la directeur/trice du département et de 4 membres du conseil du département, nommés par le/la directeur/trice pour la durée de son mandat.

Art. 19-3-2 : Fonctionnement

L'assemblée du département Odontologie se réunit au moins 1 fois par an, sur convocation du/de la directeur/trice de département.

Le conseil du département Odontologie se réunit au moins 3 fois par an, sur convocation du/de la directeur/trice de département.

Art. 19-3-3 : Attributions

L'assemblée du département participe à la définition des politiques d'enseignement menées dans le cadre du département, conformément aux décisions prises par le conseil d'UFR. A ce titre, elle est consultée pour toute création ou modification de formation, filière ou diplôme.

Le conseil de département siège en formation plénière pour toutes les questions qui concernent :

- l'orientation de la politique d'enseignement au sein du département,*
- l'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances pour les formations odontologiques,*
- l'organisation des concours et examens des formations odontologiques,*
- la répartition du budget pédagogique pour les différentes disciplines du département,*
- la campagne d'emplois universitaires rattachés au département,*
- l'utilisation et la gestion des locaux de travaux pratiques des formations odontologiques,*
- l'évaluation des enseignements,*
- les partenariats avec d'autres établissements publics ou privés,*
- toutes les affaires ayant trait à la vie et au fonctionnement du département.*

Le/La directeur/trice du département rend compte au conseil de gestion de l'UFR Santé pour validation de ce qui relève de sa compétence.

Le bureau du département, présidé par le directeur, effectue un travail préparatoire aux décisions du conseil de département. »

À l'identique des autres directeurs de département de l'UFR Santé, la directrice du département universitaire d'odontologie soumet au conseil de gestion, pour validation, les projets de recrutement, le budget du département, ainsi que les modalités de contrôle des connaissances.

Par ailleurs, la directrice du département d'odontologie participe aux travaux de la conférence des doyens d'odontologie.

III - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE/ PROJET PÉDAGOGIQUE / BILAN DU 1^{er} et DU 2^{ème} CYCLE DES SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Cette demande s'inscrit dans le développement du département d'odontologie de l'UFR Santé de l'Université Rouen Normandie.

La création du département permet actuellement la formation d'étudiants en odontologie en vue de l'obtention des diplômes de formations générale (cycle 1) et approfondie (cycle 2) en sciences odontologiques (cycles 1 et 2), formations qui doivent aboutir à l'entrée en troisième cycle d'études odontologiques et l'obtention du diplôme d'État de docteur chirurgie-dentaire à l'Université de Rouen Normandie.

III.1. Justification de la demande

La création d'un département d'odontologie au sein de l'UFR Santé fait suite à la décision gouvernementale du 2 décembre 2021. Rouen fait partie des 8 sites choisis « en vue d'orienter les professionnels de santé vers les territoires les plus fragiles du point de vue de la démographie en chirurgiens-dentistes et permettront d'atteindre l'objectif ambitieux d'augmentation de 14 % des capacités d'accueil en formation en odontologie sur la période 2021-2026 fixé par la conférence nationale du 26 mars 2021. »

Le double objectif de la création de ces sites est « le renforcement de l'offre de soins dentaires publique dans les établissements de santé » et l'amélioration de « la formation de nos étudiants en santé au plus proche des territoires et le maillage des professionnels de demain. »

III.1.a. Éléments de démographie

La région normande compte de nombreux bassins de vie importants, où la proportion de chirurgiens-dentistes par habitant est parmi les plus faibles de France. L'observatoire de l'Ordre National des chirurgiens-dentistes permet d'établir le constat démographique suivant (Tableau 1).

Tableau 1 : La démographie des chirurgiens-dentistes au 2 mai 2022 (données ONCD)

		Praticiens	Population	Ratio /100 000 hbts
Haute Normandie	Eure	212	593 885	35,7
	Seine-Maritime	608	1 247 452	47,9
Basse Normandie	Calvados	360	695 310	51,78
	Manche	190	491 281	38,67
	Orne	106	273 214	38,8
NORMANDIE		1370	3 305 200	41
FRANCE		43 900	65 627 254	66,9

L'âge moyen des praticiens en Normandie est de 58 ans. Ainsi, le prochain départ à la retraite de nombreux praticiens est une préoccupation supplémentaire concernant l'offre de soins dentaires. Les différents dispositifs d'aide à l'installation n'ont pas montré une efficacité suffisante pour y répondre. Les incitations à destination des étudiants (aide au stage actif et contrat d'engagement en service public (CESP)) sont coûteuses, insuffisamment efficaces et s'adressent finalement à des étudiants ayant grandi en Normandie mais ayant été contraints d'étudier à Lille, Reims ou Paris.

Avant l'ouverture du cycle 2 rouennais, la coordination entre l'apprentissage clinique et la partie théorique de la formation était complexe en raison des distances avec Paris, Lille ou Reims et alors que ces UFR avaient leur organisation centrée autour des centres hospitaliers régionaux. Les problèmes sont la coordination des enseignements et des stages cliniques, ainsi que la coupure subie par les externes

formés entre 2 régions. L'ouverture du second cycle d'études en odontologie rouennais a permis une cohésion entre les aspects pédagogiques cliniques et théorique

III.1.b. Propositions du rapport de la conférence nationale du 26 mars 2021 de l'Observatoire national des professions de santé (ONDPS)

Ce rapport a proposé une augmentation importante du nombre d'étudiants à former en odontologie avec pour objectif 6 400 étudiants par an. Cela implique la création de départements universitaires d'odontologie au sein d'UFR santé existants et notamment à Rouen.

L'objectif quinquennal pluriannuel a été fixé à 255 étudiants soit 51 étudiants par année en odontologie à l'université de Rouen Normandie. Ces objectifs quantitatifs sont aujourd'hui attendus pour 2030 en raison du projet immobilier actuellement en œuvre.

III.1.c. Effets attendus sur l'offre de soins

Les effets attendus de l'ouverture et du développement du département d'odontologie de l'UFR Santé de l'Université de Rouen Normandie concernent principalement l'offre de soins bucco-dentaires sur le territoire Normand.

L'effet direct immédiat est la création d'un service de soins à proximité immédiate de l'UFR Santé. Ce service, sous une forme temporaire puis définitive, permettra d'augmenter, dès son ouverture, l'offre de soins dentaires. Ce nouveau service a ouvert le 5 janvier 2026 et complète l'activité des 3 services pré-existants, situés au CHU de Rouen – site de Saint-Julien, à l'hôpital Flaubert au Havre et au Centre Hospitalier Eure-Seine à Évreux. L'ouverture de ce service s'accompagne du recrutement progressif de praticiens et d'internes. Le département hospitalier d'odontologie du CHU de Rouen est aujourd'hui accrédité et reçoit des internes dans les spécialités de Chirurgie orale (CO) et Médecine bucco-dentaire (MBD). Ce service est un support au déploiement du département universitaire d'odontologie afin de susciter davantage de vocations, permettant à terme à ces spécialistes de s'installer dans la région normande.

L'effet direct de moyen terme est l'accroissement de l'offre de soins dentaires régionale par la diplomation de chirurgiens-dentistes à Rouen. Ces chirurgiens-dentistes présenteront les deux critères les plus efficaces pour la rétention des professionnels de santé en région, à savoir avoir un ancrage social et familial local, et avoir suivi ses études sur place et amorcé un réseau professionnel local.

Enfin, l'effet indirect à moyen et à long terme est le développement d'une dynamique professionnelle amorcée par cet investissement massif des chirurgiens-dentistes enseignants et par le relais de cette motivation qu'en font les étudiants sur place. Les étudiants iront en stage dans les fauteuils publics hospitaliers ainsi que dans les cabinets libéraux et découvriront donc tous les types d'exercices en ville comme à la campagne. Les praticiens déjà installés pourront bénéficier de ce nouveau lieu de formation pour réaliser leur formation continue obligatoire et se perfectionner par l'intermédiaire des formations universitaires qui seront proposées au sein du département d'odontologie.

Le département participera également à la formation de maîtres de stage universitaires, ce qui permettra un meilleur maillage entre l'université, l'hôpital et les professionnels de santé libéraux.

III.1.d. Effets attendus pour les étudiants en odontologie

Le développement du département d'odontologie de l'UFR Santé de l'Université de Rouen Normandie permet à certains étudiants de suivre une formation de chirurgien-dentiste près de leur entourage et dans une situation financière plus confortable que dans les villes de Lille et Paris du fait des différentiels de niveau de vie. La formation de futurs chirurgiens-dentistes normands à Rouen comporte donc une amélioration majeure des conditions de vie des étudiants et permet un meilleur suivi universitaire ainsi qu'une meilleure insertion professionnelle sur le territoire.

Le département d'odontologie rend possible l'accès à la formation de chirurgiens-dentistes à des jeunes qui n'auraient pas pu assumer financièrement ou affectivement un départ pour les villes de Paris, Reims ou Lille.

Le développement du département d'odontologie au sein de l'UFR de Santé permet également de décloisonner la chirurgie dentaire dans la prise en charge globale du patient, en intégrant la formation des étudiants au sein de celle des autres professionnels de santé.

III.2. Bilan des ouvertures des cycles DFGSO et DFASO

III.2.A. Bilan général

Nous avons globalement une appréciation positive de notre bilan, avec une stabilisation complète de la maquette du DFGSO et une stabilisation partielle de celle du DFASO, puisque nous nous appuyons sur les retours des étudiants et des enseignants, ainsi que sur ceux du comité pédagogique et du comité de perfectionnement, pour améliorer progressivement ce qui doit l'être. Les documents de contrat pédagogique et les modalités de contrôle des compétences et des connaissances se sont étoffés naturellement, au fur et à mesure que de nouvelles situations se présentaient, en concertation avec les représentants étudiants. Il y a aussi une stabilisation des emplois du temps, très attendue par les étudiants, avec des jours hebdomadaires par discipline qui facilitent l'organisation des salles de simulation et de TP, à présent très occupées en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants par promotion et du nombre de promotions. Nous évaluons tous les ans l'état d'esprit des étudiants à l'aide d'un questionnaire DREEM¹, qui montre une satisfaction vis-à-vis des enseignements qui augmente depuis l'ouverture et sans que la qualité de vie des étudiants –haut dès 2023- ne soit diminuée. Nous travaillons sur ces résultats en vue d'une publication scientifique.

Notre équipe pédagogique est stable et nous arrivons à remplacer les départs et à augmenter progressivement le nombre de chefs de clinique. L'équipe pédagogique est mixte sur le plan des statuts (universitaires, hospitaliers et libéraux vacataires) mais aussi des spécialités (existence d'enseignements transversaux et participation de médecins et de pharmaciens de la composante UFR Santé). Nous cherchons à recruter des enseignants titulaires hospitalo-universitaires. Notre stratégie repose sur la communication des postes disponibles et des besoins auprès de chaque section de CNU, de chaque collègue d'enseignants et des conférences des doyens et des chefs de service. Nous sommes également présents aux événements scientifiques organisés par les collèges, ainsi qu'aux congrès et conférences, où les membres de l'équipe prennent soin de communiquer afin de montrer le sérieux et le dynamisme de notre équipe. Nous n'avons pas eu de retour positif pour le moment concernant cette stratégie. Nous sommes confiants quant à la rétention des étudiants formés sur place.

Enfin, notre partenariat de soutien de l'Université Paris Cité a pris un aspect particulièrement intéressant, puisque nous avons financé pendant un an un poste d'enseignement pour une praticienne hospitalière dépendant de cette UFR partenaire. Nous en avons bénéficié en tant qu'enseignante ayant l'expérience du clinat à UPC et nous l'avons formé à la prise de responsabilité et au leadership, nos missions étant exigeantes. Elle se prépare ainsi aujourd'hui à passer sereinement les concours de titularisation hospitalo-universitaire à l'UPC. Nous avons réussi à circonscrire les soutiens nécessaires et pouvons diminuer nos sollicitations d'année en année. Nous souhaitons conserver ce partenariat pour l'année 2026-2027 sans que cela ne concerne le troisième cycle.

¹ Diane Flory. Validation de la version française du questionnaire DREEM (Dundee Ready Education Environment Measure). Médecine humaine et pathologie. 2018. dumas-03619022

Nous vous proposons un bilan des compétences acquises selon le référentiel MONA et leur répartition au cours du cursus, y compris le troisième cycle.

Tableau : Objectifs MONA par cycle – cursus Université de Rouen

Tableau : SUITE - Objectifs Mona par cycle – cursus Université de Rouen

III.2.B. DFGSO

Le cycle 1, ou Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques, a été ouvert le 1/09/2022 et a permis la formation de 33 étudiants déjà diplômés, avec 62 étudiants en cours de premier cycle en mars 2026. La formation en DFGSO a été axée sur l'initiation aux spécificités médicales et anatomiques de la cavité orale, aux connaissances physiologiques et sémiologiques générales, ainsi qu'à une découverte progressive des pathologies orales et des thérapeutiques associées. Nous avons aussi développé de nombreux enseignements visant la prise d'autonomie dans la recherche d'information scientifique, la capacité de développer une approche préventive en santé orale et la capacité des étudiants à mobiliser des compétences non techniques dans leur positionnement progressif en tant que professionnels de santé.

Les tableaux d'enseignement du DFGSO sont maintenant stabilisés, avec des évolutions marginales ces deux dernières années. Les comités de perfectionnement successifs nous ont permis une meilleure répartition des volumes horaires sur l'année de DFGSO2 sans que cette évolution n'implique de changements majeurs. Le travail de co-construction des modalités de contrôle des connaissances et des compétences et de relecture des tableaux d'enseignement entre l'équipe pédagogique et les étudiants a permis d'atteindre cette stabilité sans difficulté.

III.2.C. DFASO

Le cycle 2 compte 33 inscrits, en formation clinique au sein du service St Julien (DFASO2) et O+ (DFASO1). La formation en DFASO cible l'articulation entre théorie et pratique, avec une attention portée spécifiquement sur la vision globale des prises en charge patients, la progressivité de la complexité dans la réalisation des soins, la gestion du stress de l'opérateur et des patients. La répartition des enseignements facultaires a été pensée pour accompagner au plus près les étudiants dans les moments clés du début des stages cliniques et de la préparation au Certificat de synthèse clinique et thérapeutique, qui comprennent des ECOS.

L'ouverture du nouveau service de médecine bucco-dentaire O+, décalée au 5 janvier 2026, a entraîné un important remaniement de la répartition des enseignements en DFASO1, alors que les tableaux d'enseignement avaient été finalisés un an plus tôt. Nous avons rassemblé un grand nombre d'enseignements sur les mois de septembre à décembre pour concentrer les temps d'apprentissage théorique au second semestre sur des séminaires et des enseignements de suivi : la lecture critique d'articles, l'analyse des pratiques professionnelles, la gestion et la présentation de cas cliniques. Les étudiants sont en stage clinique 3 jours pleins par semaine avec un nombre suffisant, voire dense, d'encadrants. Cela permet une progression rapide et le respect des volumes horaires de stages réglementaires. Tout a été construit avec eux et nous avons pu porter ensemble ce projet qui a impliqué un certain nombre de démarches administratives. Aujourd'hui, en mars 2026, la progression des étudiants en stage est rapide pour la très grande majorité d'entre eux. Elle semble, aux encadrants expérimentés, plus rapide que pour des étudiants en stage de 2 à 2,5 journées par semaine. Nous reviendrons néanmoins à une répartition des temps d'apprentissage classique en 2026-2027, car le nombre de fauteuils ne permettra pas d'accueillir les étudiants plus de 2,5 jours par semaine et par promotion.

Concernant l'année de DFASO2, l'organisation est fonctionnelle, avec une certaine réticence des étudiants à l'égard de l'approche par compétences, à laquelle ils préfèrent une approche disciplinaire. Il y a une forte cohésion entre les promotions, ce qui peut expliquer que la moitié de la promotion participe aux enseignements en tant que tuteurs de travaux pratiques. Nous préparons actuellement les sessions formatives et évaluatives des ECOS du CSCT, ainsi qu'un écrit blanc du CSCT pour fin mars. Trois étudiantes se préparent au concours de l'internat.

III.3. Projet pédagogique pour la TCEO1

Le troisième cycle court comporte deux semestres de formation au-delà du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques, comprenant ou suivis d'un travail menant à la soutenance de la thèse.

III.3.A. Objectifs généraux

Les objectifs principaux du cycle de TCEO1 pour lequel nous émettons la présente demande sont :

- approfondir les connaissances et de parfaire les compétences cliniques de façon interdisciplinaire et éventuellement dans une orientation clinique particulière ;
- de participer à la continuité des soins et à la prise en charge des populations spécifiques ;
- de parfaire ses compétences dans le domaine de la communication avec le patient, son entourage et les autres professionnels ;
- de connaître les obligations réglementaires et médico-légales incombant à l'odontologiste et de les mettre en pratique ;
- de prendre en compte la politique de santé publique dans le cadre de son exercice professionnel ;
- d'évaluer ses pratiques professionnelles dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins ;
- de se préparer à la gestion du cabinet dentaire en vue de son futur exercice professionnel.

Pour ce faire, nous avons développé un programme co-construit avec les formations d'odontologie caennaise et amiénoise. Nous proposons ainsi plusieurs séminaires à présence obligatoire tout au long de l'année, dont 3 sont communs et 3 sont locaux et autonomes.

Chaque Unité d'Enseignement (UE) participe à la validation des compétences. Chaque compétence est travaillée tout au long de la formation et au cycle 3. Pour la construction des programmes, nous avons travaillé sur le bulletin officiel, ainsi que sur les recommandations de l'Association of Dental Education in Europe (ADEE) et sur le référentiel MONA.

III.3.B. Objectifs spécifiques au site

Le projet positionne le troisième cycle comme un cycle d'autonomisation, articulé en quatre axes : posture professionnelle, intégration clinique—preuves—feedback, ouverture au système de soins/territoire, et projection vers des carrières hospitalières/hospitalo-universitaires. Cette structuration est cohérente avec une approche par compétences : elle vise à sécuriser la montée en autonomie en situation réelle, tout en garantissant des temps d'analyse, d'ajustement et de consolidation.

Les points suivants font l'objet d'une attention particulière liée aux compétences à développer dans le cadre d'un cycle d'autonomisation.

Objectif 1. Permettre aux étudiants d'aborder la posture d'un professionnel de santé de façon sereine

Spécifications de l'objectif

- a. Temps de débriefings réguliers avec l'équipe facultaire (en complément du suivi hospitalier) : soutenir la régulation, la prise de recul et la prévention des difficultés.
- b. Analyse de pratique professionnelle (avec co-construction de situations types, scénarios rejoués et débrief), levier fort pour travailler la communication, le consentement, la gestion de situations difficiles, les limites professionnelles et la sécurité psychologique.
- c. Enseignements d'éthique, de déontologie, de management et de gestion : alignés avec les attendus nationaux.

Points forts

- i. Planification annuelle de l'alternance (université / stage) : améliore la lisibilité, la coordination avec les terrains et la préparation des étudiants.
- ii. Structuration de l'analyse des pratiques professionnelles en parcours progressif (jalons, critères partagés, accompagnement) afin d'en faire un marqueur différenciant et comparable entre promotions → rend observable la progression des étudiants
- iii. Renforcement de l'ancrage clinique de l'APP par une co-animation ponctuelle associant un expert métier à l'équipe de psychologues → sécuriser la montée en autonomie

Cet objectif est fortement contributif à la réussite du cycle d'autonomisation. La littérature en formation clinique met en évidence l'intensité du stress et la nécessité d'un accompagnement structuré lors du passage vers des responsabilités plus autonomes². La combinaison planification / débrief / analyse de pratique professionnelle / enseignement constitue une réponse cohérente et sécurisante.

² Alamoush, R. A., Al-Sawaeir, S., Baker, D. A., Aljamani, S. A., Alomoush, S. A., & Al-Omiri, M. K. (2024). Stress experienced by dental students performing clinical training in different dental disciplines: a cross-sectional study. *Journal of occupational health, 66*(1), viae006. <https://doi.org/10.1093/jocuh/viae006>

Objectif 2. Permettre à l'étudiant d'appliquer les compétences acquises en enseignements facultaires lors de ses séances de soins

Spécifications de l'objectif

- a. Choix de cas cliniques associé à un article scientifique
- b. Présentation devant l'équipe pédagogique en séminaire

Points forts

- i. Articulation explicite entre la situation clinique réelle et la justification scientifique : renforce la pertinence et la transférabilité des apprentissages.
- ii. Format de discussion de cas : facilite l'explicitation du raisonnement clinique et la consolidation des prises de décision.
- iii. Continuité possible avec les enseignements antérieurs (lecture critique, recherche de preuves, méthodologie) : cohérence curriculaire.

Cet objectif favorise l'intégration des données probantes au raisonnement clinique et soutient une pratique explicite, argumentée et partagée. Le format « cas clinique + article » s'articule naturellement à une discussion structurée de cas, ce qui renforce la valeur formative des séminaires.

En formalisant un cadre commun pour les séminaires « cas + article » (type de question clinique attendue, critères de sélection des preuves, prise en compte du contexte et des préférences du patient) et en stabilisant des critères d'évaluation ainsi qu'un rythme minimal de production, le dispositif gagne en régularité, en équité et en comparabilité entre étudiants ; il peut ainsi devenir un marqueur fort de différenciation, tout en s'inscrivant dans une continuité pédagogique directe avec la lecture critique d'article du cycle 1 au cycle 3.

Objectif 3. Permettre à l'étudiant de se projeter dans l'offre de soins du territoire dans lequel il est acteur

Spécifications de l'objectif

- a. Rencontres avec l'URPS, le Conseil de l'Ordre, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et les organismes d'aide à l'insertion des professionnels de santé départementaux
- b. Stages d'intérêt général ancrés dans des partenariats existants : potentiel élevé de pertinence et d'engagement des terrains.

Points forts

- i. Ouverture aux acteurs du système de soins : clarifie les logiques d'installation, de conventionnement et d'organisation des soins.
- ii. Possibilité d'insertion professionnelle à l'issue de la formation : attractive et cohérente avec la finalité du diplôme.

Cet objectif répond directement au rapport Le dernier rapport de IGÉSR3 qui indique clairement une disparité d'informations à l'échelle nationale et l'importance d'une territorialisation du stage clinique ainsi que de Sortie du cadre exclusif UFR-CHU. Il soutient que seule une formation intégrant une forte dimension territoriale et une compréhension fine des mécanismes locaux d'accès aux soins permettra de corriger les déséquilibres démographiques actuels.

En scénarisant les stages (objectifs d'apprentissage, activités attendues, livrables) et en imposant une restitution structurée, on passe d'une dynamique principalement informative à un apprentissage comparable, évaluable et transférable d'un étudiant à l'autre.

Objectif 4. Permettre aux étudiants de se projeter dans une carrière hospitalière ou hospitalo-universitaire et de s'intégrer dans notre équipe enseignante

³ IGÉSR N° 23-24 242A - juin 2025

Spécifications de l'objectif

- a. Proposer des sujets de thèse d'exercice ancrés dans la pratique en pédagogie médicale ou dans la pratique de recherche du directeur de thèse → renforce l'appropriation des méthodes et la culture scientifique et pédagogique.
- b. Proposer des UE de diversification :
 - de recherche,
 - de tutorat de travaux pratiques,
 - ou de co-construction d'enseignements par approche d'andragogie et d'enseignements par les pairs (module d'anatomie dentaire).

Points forts

- i. L'UE de diversification offre de la personnalisation tout en exposant à des activités HU authentiques (tutorat, conception pédagogique, recherche).
- ii. En formalisant l'axe territoire comme un mini-parcours d'immersion, on passe d'une logique d'opportunités (rencontres, stages) à un dispositif de formation structuré, équitable et évaluable : préparation, supervision et productions attendues garantissent la transformation de l'expérience en compétences transférables.

Cet objectif rend visible une trajectoire professionnelle parfois méconnue et propose des expériences authentiques d'initiation à la recherche et/ou à l'enseignement. Les sujets de thèse ancrés dans la recherche ou la pédagogie médicale, ainsi que les UE de diversification (recherche, tutorat de TP, co-construction d'enseignements) constituent des leviers concrets de projection et d'acculturation.

III.3.C Focus sur les temps de stage

Le stage est conçu comme un dispositif d'alternance apprenante : l'autonomie se construit par observation directe, feedback structuré, réflexivité outillée (APP) et assurance qualité des terrains. Le modèle repose sur trois briques complémentaires et auditables :

1. Évaluation en situation de travail (observation + feedback) : observations d'actes/procédures et discussions structurées de cas (case-based discussion) permettant d'évaluer des compétences authentiques et de soutenir la progression. Les séminaires « cas + article » s'articulent à ces discussions, renforçant le raisonnement clinique et l'intégration des données probantes.
2. Portfolio de progression (idéalement numérique mais imprimable pour les points de suivi) : conçu comme un outil d'apprentissage et de suivi (et non de simple collecte), il relie preuves d'activité, analyses réflexives issues des APP, productions (présentations de cas) et plans de progression, afin de rendre visible la progression et de favoriser le transfert lors du retour en terrain.
3. Assurance qualité des terrains et des encadrants : sélection, formation, suivi et actions correctives garantissant l'équité entre étudiants et la cohérence des exigences pédagogiques.

Afin de renforcer le pilotage du dispositif et d'en faire un marqueur clairement différenciant, il est proposé de formaliser :

1. Un contrat pédagogique tripartite (faculté / terrain / étudiant) précisant compétences ciblées, activités attendues, niveaux de supervision et modalités d'évaluation.
2. Une progression d'autonomie jalonnée (niveaux de supervision explicites) documentée dans le portfolio
3. Un standard minimal garanti (rythme d'observations directes et de feedback, fréquence des APP, temps de débrief facultaire) afin d'assurer l'équité entre terrains.
4. Une formation courte des tuteurs au feedback et à l'observation, intégrée à l'assurance qualité.
5. Une procédure de soutien/alerte en cas de difficulté sur le terrain (réfèrent facultaire identifié, médiation, traçabilité).

La sécurisation de la montée en autonomie repose sur des règles de supervision explicites, la disponibilité du superviseur et, lorsque cela est pertinent, une préparation par simulation au cabinet dentaire-école des gestes à risque avant l'exposition au réel. Le dispositif est piloté dans une logique d'amélioration continue à partir d'indicateurs simples : complétude des observations, feedback, APP et portfolio, progression des niveaux de supervision, équité inter-terrains et suivi des événements indésirables liés à l'apprentissage (objectif : absence d'événement grave attribuable au dispositif).

III.4. Projet pédagogique pour le troisième cycle long en médecine bucco-dentaire

Deux des terrains de stage MDB sont accrédités depuis presque 10 ans, le dernier terrain a demandé son accréditation pour novembre 2026, le chef de service étant spécialiste à temps plein.

Les objectifs pédagogiques des stages de DESMBD sont les suivants :

- Réaliser un examen clinique complet et établir un diagnostic raisonné,
- Élaborer un plan de traitement global adapté aux situations complexes,
- Gérer les urgences bucco-dentaires et la douleur aiguë,
- Réaliser des soins conservateurs, endodontiques et prothétiques complexes,
- Adapter les soins aux patients en situation de handicap ou de vulnérabilité,
- Prendre en charge l'enfant et l'adolescent dans une approche préventive et comportementale,
- Communiquer de manière adaptée avec le patient, son entourage et l'équipe soignante,
- Travailler en coordination avec les autres professionnels de santé,
- Participer à des activités de recherche clinique ou bibliographique,
- Adopter une posture professionnelle, éthique et réflexive tout au long du stage.

Nos objectifs spécifiques sont de continuer à former les étudiants issus de notre site de formation, en les accompagnant dans la poursuite de l'excellente clinique et universitaire qu'est le DES MBD. L'encadrement repose sur une supervision de proximité, et des échanges réguliers favorisant l'analyse clinique et la réflexion critique. La taille réduite de notre équipe permet de maintenir une dynamique collective forte, où chacun progresse tout en contribuant à la vie du service. Cette approche encourage la responsabilisation progressive, le développement du raisonnement clinique et l'intégration des données scientifiques actuelles. L'exigence pédagogique s'accompagne d'un climat bienveillant et exigeant, qui favorise chez les internes un engagement durable.

Nous proposons une bonne intégration avec les équipes hospitalières hors odontologie, avec une filière dédiée au sein du service pour accompagner l'interne dans la prise en charge du patient dans sa globalité.

L'objectif final est de former des praticiens compétents, autonomes et engagés, capables de maintenir un haut niveau d'exigence tout en contribuant positivement à la qualité des soins et à la force du collectif. Ce DES constitue pour nous un levier majeur pour préserver la transmission des valeurs professionnelles et la construction durable d'une communauté engagée. Nous investissons dans ce DES pour former nos collègues de demain.

IV - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNÉE

La progression prévisionnelle des effectifs d'étudiants est la suivante (Tableau 2).

Tableau 2 : effectifs étudiants prévisionnels – Département d'odontologie UFR Santé de Rouen

	DFGSO2	DFGSO3	DFASO1	DFASO2	TCEO1	DES MBD	TOTAL
2022	15						15
2023	20	15					35
2024	30	23	13				65
2025	36	25	22	13			95
2026	30	36	25	20	13	3	137
2027	30	30	36	25	20	3	144
2028	30	30	30	36	25	3	154
2029	30	30	30	30	36	3	159
2030	51	30	30	30	30	3	174
2031	51	51	30	30	30	3	195
2032	51	51	51	30	30	3	215
2033	51	51	51	51	30	3	236
2034	51	51	51	51	51	3	257

Un travail d'adaptation des moyens humains, financiers et techniques à la progression prévisionnelle des effectifs est mené chaque année. Cette progression tient compte également des capacités de montée en charge en matière de fauteuils dentaires pour l'accueil des étudiants en second cycle. Enfin, il convient de noter que l'augmentation progressive du nombre d'étudiants formés à Rouen est en miroir de la décroissance des étudiants rouennais partant se former dans les universités partenaires (Paris Cité et Lille).

La montée en charge de la taille des promotions a été moins rapide que prévu lors de la demande d'accréditation précédente. En effet nous sommes contraints par la taille de nos locaux actuels ainsi que de l'agenda de la construction des locaux à venir, qui doivent ouvrir leurs portes en septembre 2030.

V - MOYENS AFFECTÉS À LA FORMATION

V.1. Moyens financiers

Le projet de création d'un département universitaire d'odontologie au sein de l'UFR Santé de Rouen a fait l'objet d'un soutien financier des collectivités territoriales, avec en particulier la Région Normandie et la Métropole de Rouen qui se sont engagées chacune à hauteur de 1M€.

Ces subventions ont permis :

- de réaliser les travaux nécessaires à la création de locaux dédiés au sein d'un bâtiment de l'UFR Santé (bâtiment travaux pratiques) : salle des simulateurs (fantômes), laboratoire de prothèse, salle de plâtre, vestiaires pour les étudiants
- d'équiper ces salles en matériels adaptés et modernes (sur la base de 28 postes étudiant et un poste enseignant dans la salle des simulateurs et le laboratoire de prothèse)
- de mettre à disposition de chaque étudiant l'ensemble du matériel nécessaire à sa formation (convention de prêt avec chaque étudiant)

Ces locaux et équipements permettent actuellement de soutenir les spécificités techniques de la formation sans que cela ne puisse perdurer à moyen terme lorsque la montée en charge complète sera atteinte. En effet, dans l'état actuel des locaux, des solutions devront être trouvées pour assurer la formation pratique pré-clinique des étudiants à compter de la rentrée 2028.

Par ailleurs, 4 bureaux et une salle de réunion ont également été réaffectés aux personnels enseignants et techniques du département.

Le budget de fonctionnement annuel est mis à disposition de l'UFR Santé de Rouen par l'université, sur la base d'une dotation de 9 000€ par étudiant inscrit théoriquement allouée par le MESRI.

Ce budget de fonctionnement annuel est estimé à l'horizon 2030 aux alentours de 1,7M€, avec une évolution décrite dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Projection financière pluriannuelle

	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Effectif étudiants	95	137	144	154	159	174
Moyens RH	725 481 €	754 212 €	867 491 €	976 026 €	1 100 634 €	1 217 275 €
Fonctionnement	285 000 €	411 000 €	432 000 €	462 000 €	477 000 €	522 000 €
TOTAL charges	1 010 481 €	1 165 212 €	1 299 491 €	1 438 026 €	1 577 634 €	1 739 275 €
Droits d'inscription	19 748 €	31 578 €	38 249 €	42 144 €	46 395 €	50 721 €
SCSP	855 000 €	1 233 000 €	1 296 000 €	1 386 000 €	1 431 000 €	1 566 000 €
TOTAL produits	874 748 €	1 264 578 €	1 334 249 €	1 428 144 €	1 477 395 €	1 616 721 €
Résultat	-135 733 €	99 366 €	34 758 €	-9 882 €	-100 239 €	-122 554 €

Cette projection budgétaire reste bien évidemment prévisionnelle. Elle a été actualisée sur la base des travaux menés en 2021/2022 avec la mission d'appui nationale dans le cadre d'une approche analytique intégrant des coûts complets, y compris des charges non décaissables telles que les amortissements.

Il convient toutefois de préciser que cet exercice de projection pluriannuelle présente les limites suivantes :

- Les charges de masse salariale sont calculées sur la base de coûts moyens, en ne prenant en compte que la moitié de la part universitaire du salaire des personnels hospitalo-universitaires titulaires (volet formation), et, surtout, sans évolution de ce coût sur la période considérée
- De la même manière, les charges de fonctionnement ont été prises en compte à hauteur de 3 000€ par étudiant sans évolution de ce coût sur la période
- Pour ce qui est des produits, les droits d'inscription ont également été pris en compte sans augmentation, et le montant de SCSP retenu est celui qui avait été annoncé au moment de la création du département universitaire d'odontologie, à savoir 9 000€ par an et par étudiant inscrit

Une fois ces postulats admis, on constate un déficit budgétaire prévisionnel d'un peu plus de 200K€ sur la période, déficit de fonctionnement probablement sous-estimé, et nécessairement assumé sur les ressources propres de l'université de Rouen.

V.2. Moyens humains

V.2.a. Enseignements : Titulaires

L'objectif du département d'odontologie est de s'enrichir jusqu'au recrutement de 2 enseignants titulaires et hospitalo-universitaires pour chacune des 9 disciplines, avec un équilibre secondaire qui peut se trouver au sein du même CNU.

Cela conduit à la demande progressive de 22 postes hospitalo-universitaires titulaires répartis de la façon suivante parmi les CNU :

- 56.01 : 4 (actuellement 1 MAST)
- 56.02 : 2 (dont 1 pourvu)
- 57.01 : 6 (dont 1 pourvu et 1 MAST)
- 58.01 : 6 (actuellement 2 MAST, en attente de 2 postes de MAST pour septembre 2026)

À ce stade l'UFR Santé dispose d'un poste de PU-PH et de 3 postes de MCU-PH dont deux non pourvus.

En conséquence, de nombreuses demandes de création de postes seront formulées dans les années à venir afin de renforcer l'équipe pédagogique. Certains de ces postes pourront être pourvus rapidement dans l'hypothèse de l'ouverture de postes ne nécessitant pas un service public exclusif.

V.2.b. Enseignements : non titulaires

Les objectifs de recrutement hospitalo-universitaires sont amenés à n'être atteints qu'à long terme.

Le nombre de chefs de cliniques-assistants est aujourd'hui de 7 à temps partiel et 1 temps plein et doit pouvoir monter jusqu'au nombre de 18 de façon stable, en raisonnant de façon autonome des difficultés de recrutement titulaire (possibilité de recrutement d'un CCAUH au lieu d'un MCUPH de façon transitoire).

La nécessité de scinder les promotions rapidement pour constituer des groupes de TP et ED adaptés implique d'augmenter la participation de praticiens libéraux vacataires afin de consolider l'encadrement de ces séances.

V.2.c. Encadrement hospitalier

Dans l'immédiat, l'encadrement hospitalier est assuré par 2 praticiens hospitaliers à temps plein, 1 MCU-PH, 8 CCA-UH et plusieurs praticiens hospitaliers contractuels.

V.2.d. Personnel BIATSS - Emplois liés aux fonctions soutien et support

La création du département d'odontologie a donné lieu au recrutement de deux personnels IATSS contractuels :

- Une gestionnaire de scolarité (cette personne est intégrée au sein de l'ensemble du service de scolarité de l'UFR Santé, bénéficiant ainsi des possibilités de mutualisation de compétences et d'accompagnement offertes par ce service)
- Une technicienne prothésiste (assistance technique et gestion des salles de travaux pratiques)

Il est prévu de recruter deux personnels techniques (dont un deuxième technicien prothésiste) et deux personnels gestionnaires de scolarité.

Concernant l'assistance et l'encadrement des travaux pratiques, il a également été fait appel à un prothésiste dentaire indépendant avec lequel un contrat de prestation a été conclu, et renouvelé chaque année.

Enfin, l'université de Rouen a ouvert un concours de technicien prothésiste permettant la titularisation de notre technicienne prothésiste. Un second concours est prévu à l'horizon 2027.

Nous avons recruté le 1er mars 2026 un ingénieur pédagogique sur des crédits obtenus par projet et sur une durée de 3 ans.

Les besoins en personnel administratif seront donc couverts tant que le plan de la gestion de scolarité que sur celui de l'assistance aux travaux pratiques, y compris pour les troisièmes cycles.

V.3. Locaux

Le département d'odontologie de l'UFR Santé de Rouen a été créé dans des locaux situés au 3^{ème} étage du bâtiment travaux pratiques de l'UFR Santé, constitués :

- D'une salle de simulateurs (« fantômes ») : 16 simulateurs étudiants et un simulateur enseignant ont été installés et mis en service à la rentrée 2022 – 7 simulateurs étudiants supplémentaires ont été installés et mis en service à la rentrée 2023 – 5 simulateurs étudiants supplémentaires seront installés et mis en service à la rentrée 2024 (soit un total de 28 simulateurs étudiants et un simulateur enseignant)
- D'un laboratoire de prothèse comprenant 28 postes de travail étudiants et un poste enseignant (mise en service en décembre 2022)
- D'une salle de plâtre
- De plusieurs locaux destinés aux réserves de petits équipements et consommables
- De deux vestiaires
- Salles de cours et d'enseignement dirigés
- De 4 bureaux et une salle de réunion à destination des enseignants et des personnels techniques

- Les étudiants pourront accéder aux locaux communs de l'UFR Santé (CROUS, BU, etc), et un local sera mis à disposition de la future association étudiante dentaire.

La totalité des locaux totalement dédiés aux travaux pratiques représente une surface de 296 m². Concernant les enseignements dirigés ou magistraux, et à l'identique des autres formations dispensées, l'odontologie dispose de la totalité des ressources en salles et amphis de l'UFR Santé (mutualisation des locaux).

Concernant la formation des premières promotions d'étudiants de second cycle, soit à compter de la rentrée 2024, ils ont eu dans un premier temps la possibilité d'aborder la dimension clinique de leur formation dans le centre dentaire du CHU de Rouen (site de Saint-Julien) comprenant 9 fauteuils.

Un second centre de soins dentaires a ouvert en janvier 2026, conjointement entre l'université de Rouen-UFR Santé, le CHU, l'ARS et les collectivités territoriales partenaires (Métropole de Rouen et Région Normandie).

Ce projet se décline en deux étapes :

- A l'horizon 2026 : une phase intermédiaire d'implantation de 16 fauteuils de soin supplémentaires dans des locaux déjà existants, achetés par le CHU de Rouen au sein de la ZAC Martainville (soit dans le périmètre géographique du campus santé Rouen Normandie, à proximité immédiate du site Charles Nicolle du CHU et de l'UFR Santé)
- A l'horizon 2030 : une phase définitive consistant à construire un nouveau bâtiment (toujours dans le périmètre de la ZAC Martainville) permettant de regrouper les 27 fauteuils nécessaires à la formation des futurs étudiants de second et troisième cycles compte-tenu de la capacité d'accueil cible fixée à 51 étudiants par promotion – ce service comportera également de 3 fauteuils dédiés à l'activité senior.

Le financement du volet hospitalier de ce projet immobilier (représentant un total prévisionnel de l'ordre de 23 à 24M€) a été validé par un engagement financier de l'ensemble des partenaires concernés (CHU, ARS, Métropole de Rouen, Région Normandie).

En parallèle de ce projet hospitalier, un schéma directeur immobilier est en cours d'élaboration, dont l'objet sera, entre autres, d'étudier les besoins du volet universitaire de la formation des étudiants. A ce stade, le besoin en surface a été estimé à environ 2 300m² qui dans un bâtiment purement universitaire à proximité immédiate du bâtiment dentaire hospitalier.

VI - NOM ET QUALITÉ DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

La responsable de la formation est Anne-Charlotte BAS. Elle est directrice du département d'odontologie de l'UFR Santé de l'Université de Rouen Normandie. Elle a été élue en septembre 2022 par l'équipe pédagogique pour un mandat de 5 ans.

Anne-Charlotte BAS est Maître de conférences et praticien hospitalier en santé publique odontologie (sous-section de CNU = 58.02). Elle est docteure en chirurgie-dentaire, docteure en sciences économiques et titulaire de l'Habilitation à diriger des recherches. Elle se présente au concours de professeur des universités - praticien hospitalier au printemps 2026.

Ses activités pédagogiques sont très diversifiées en raison de la responsabilité du département qui n'est pas encore arrivé à maturité sur le plan des recrutements de l'équipe pédagogique ni de la montée en charge des étudiants formés. Elle est ainsi responsable des enseignements transversaux (synthèse clinique et compétences non techniques), de l'initiation à la recherche, de la prévention et de la santé publique. Elle est titulaire d'un DIU en pédagogie médicale, formation qui renforce encore son expérience sur le sujet.

Ses activités de recherche sont tournées sur les problématiques d'accès aux soins dentaires, notamment sur les questions financières et géographiques. Ses recherches ont pour support une méthodologie mixte, la partie quantitative reposant sur la mobilisation de bases de données médico-administratives ou administratives (SNDS, EGB, CNAMTS-DGFIP, EHIS). Anne-Charlotte Bas est aujourd'hui porteuse d'un projet de recherche ANR « 100T Dents » dont l'objet est l'évaluation de la réforme 100% Santé.

Ses activités hospitalières actuelles sont dédiées à la coordination des stages des externes ainsi qu'à l'encadrement de leurs activités cliniques (CHU de Rouen) et au développement des structures hospitalières à venir (site hospitalier transitoire O+ et site définitif de Martainville).

VII - PRESENTATION DE L'EQUIPE DE PILOTAGE

Les équipes de comité de pilotage et pédagogique sont stables depuis la candidature à l'accréditation du DFASO.

VIII- PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Notre stratégie de recrutement pour étoffer l'équipe enseignante repose sur la communication de l'excellence de notre travail actuel auprès des collègues d'enseignants. L'effet est pour l'instant limité et nous comptons également fortement sur la possibilité de recrutement de maître de conférences en odontologie générale qui permettrait de conserver une activité libérale tout en permettant un investissement universitaire voire hospitalier conséquent et surtout pérenne. Cela nous permettrait aussi de recruter au sein des CCU-AH que nous formons actuellement.

L'équipe enseignante est présentée ci-dessous par discipline en mettant en évidence les évolutions (soulignées dans le texte). Les CV des nouveaux enseignants en contrat annuel sont en annexe.

56.01

- Odontologie pédiatrique :
 - Dr Romain Jacq, Maître de conférences associé (MAST), ancien interne, ancien AHU, Praticien Hospitalier, candidat au concours de MCU-PH 2026
 - Dr Mialy Rabetaliana, Chef de clinique assistant
 - Dr Raphael Richert, Chef de clinique assistant
 - Dr Joséphine Garby, Chef de clinique assistant
- Orthodontie dento-faciale (ODF) :
 - Dr Héroïse Marche, Professeur associé contractuel à l'Université de Rouen
 - Vacataires : Dr Paul Graindorge, Dr Charles Graindorge Dr Olivier Lenoble

56.02

- Santé publique
 - Dr Anne-Charlotte Bas, MCU-PH
 - Dr Agathe Breton, CCA-UH
 - Dr Ines Barkatou, CCA-UH

57.01

- Chirurgie-orale
 - Dr Anne-Sophie Calvo, MAST, ancienne interne CO, ancienne AHU
 - Dr Julie Bemer, Professeur associée contractuelle à l'Université de Rouen, PH (Le Havre), ancienne interne, ancienne AHU
- Parodontologie
 - Dr Isabelle Fontanille, MAST, PH (Évreux), ancienne AHU
 - Dr Adrien Senioris, Chef de clinique assistant, candidat pour un poste de MAST 2026
 - Dr Nicolas Picard, vacataire
- Biologie Orale
 - Dr Saad Mechiche Alami, Professeur associé contractuel à l'Université de Rouen, PhD
 - Pr Renata Kozyraki, PU-PH

58.01

- Dentisterie restauratrice
 - Équipe odontologie pédiatrique

- Endodontie
 - Dr Nassima Harat, vacataire
 - Dr Elise Millet, vacataire
- Prothèse
 - Dr Benjamin Sommaire, Maitre de conférences associé, ancien AHU
 - Dr Guillaume Bernard, Chef de clinique assistant, candidat MAST 2026
 - Dr Benjamin Huberson, Chef de clinique assistant
 - Dr Reynald Nanquette, Chef de clinique assistant
 - Dr Marie Blot, candidate clinicat 2026
 - Vacataires : Dr Camille Dodelin (ancienne CCA), Dr Wilfried Soligny
- Biomatériaux
 - Pr Christophe Egles, PU Université de Rouen Normandie
- Imagerie
 - Dr Anne-Charlotte Bas
 - Dr Saad Mechiche Alami
 - Dr Martin Patry, vacataire

Les autres enseignements généraux et pré-professionnalisants sont assumés par :

- Mutualisation d'enseignements de biologie, physiologie et sémiologie générale au sein de l'UFR santé
- Anglais : Cécile Pottier, ESAS
- Compétences comportementales :
 - Ophélie Lefetz, psychologue postdoctorante
 - Noémie Marie Latour, ESAS
 - Sophie Schlemer, psychologue du travail

Les CV des enseignants non titulaires nouvellement recrutés sont en Annexe 1.

IX - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

IX.1. Troisième cycle court

Nous prévoyons la mise en place d'enseignements facultaires dans le cadre de séminaires de deux à trois jours, cinq fois par année. Trois de ces séminaires sont communs aux unités de formation et de recherche de Caen et d'Amiens, membres du même groupement interrégional (G4). En effet, la formation caennaise dépose concomitamment une demande d'accréditation pour le cycle 3 et le site d'Amiens, s'il est en ouverture décalée de 1 an par rapport à Rouen, est déjà responsable d'une partie de la formation théorique des étudiants rémois de TCEO1 en stage délocalisé au CHU d'Amiens.

Les stages hospitaliers d'odontologie se dérouleront au CHU de Rouen, au CH d'Evreux et au CH du Havre.

Les stages d'intérêt général se dérouleront en binôme et par semestre. Les terrains proposés sont :

- Vacation de prise en charge de patients en situation de handicap (sur les trois services d'odontologie);
- Vacation de prise en charge de patients en traitement de cancer ORL (CHU de Rouen) ;
- Vacation de prise en charge de patients hospitalisés en psychiatrie (CHU de Rouen) ;
- Vacation de formation du personnel soignant non médical en EHPAD, portant sur l'hygiène orale et la prise d'information en vue du développement de la téléexpertise (programme intégré au CHU de Rouen).

En raison de l'implantation des services d'odontologie haut-normands depuis plus de 10 ans, il existe suffisamment de maîtres de stage pour permettre le stage d'initiation à la vie professionnelle. Ce stage pourra se dérouler tout au long de l'année universitaire.

La formation à la thèse d'exercice sera soutenue par 2 demi-journées de séminaires dans l'année, ainsi que par l'attribution du sujet et du directeur de thèse par le comité de thèse, sur proposition de l'étudiant. Nous présentons un candidat au poste de MCU-PH cette année et prévoyons donc d'être autosuffisants pour constituer nos jurys de thèse d'exercice. Nous pouvons envisager de solliciter des collègues en dehors de notre université s'il est pertinent d'intégrer un spécialiste d'une question précise.

1.A. Répartition des enseignements sur 2 semestres

IX.2. Troisième cycle long : spécialité médecine-bucco-dentaire

Les internes inscrits en DES de Médecine Bucco-Dentaire (DESMBD) doivent valider 12 UE obligatoires sur les trois ans de formation, ainsi que 6 semestres hospitaliers.

La coordination locale de ce DES sera assurée en novembre 2026 par le Dr Romain Jacq, praticien hospitalier, chef du service de médecine bucco-dentaire du CHU de Rouen, ancien interne (AEA) et spécialiste qualifié en MBD.

La coordinatrice interrégionale est actuellement le Dr Marie Dubar (Université de Lille).

Les enseignements facultaires et l'organisation des unités d'enseignement (UE) sont définis par la coordination nationale, en concertation avec les coordinateurs interrégionaux. Les UE 1 à 6 sont majoritairement dispensées à distance. Les UE 7 à 12 sont généralement organisées au niveau national, en présentiel, au sein d'un département d'odontologie en France. Les UE 8 et UE 10 sont organisées à l'échelle interrégionale.

Pour notre inter région :

- L'UE 10 s'est tenue récemment au Département d'Odontologie de Lille, réunissant les trois promotions du DES. Son organisation prévoit qu'elle soit dispensée tous les deux à trois ans, afin de permettre à l'ensemble des internes de l'interrégion d'en bénéficier.
- L'UE 8 a été proposée ces deux dernières années en visioconférence par l'Université de Nice, soutenue par la coordination nationale et sous le format d'un enseignement national.

Concernant les stages hospitaliers, l'unité de formation et de recherche en odontologie bénéficie de deux terrains de stage potentiels, le service de médecine bucco-dentaire du CHU de Rouen et celui du CH du Havre. Les Dr Jacq et Bemer, respectivement chefs de ces services, sont spécialistes qualifiés en MBD.

Les conditions d'accueil permettent un fauteuil dédié par interne, une assistance au fauteuil, l'accès aux soins sous MEOPA et aux soins sous anesthésie générale. Les internes sont amenés à participer à la vie du service, notamment à travers les staffs de cas cliniques mais aussi en participant aux travaux de recherche de l'équipe hospitalière et hospitalo-universitaire.

Les stages seront suivis de manière continue et évalués au moyen d'un portfolio.

Les internes sont fortement encouragés à suivre un parcours de master 1 santé si ce parcours ne s'est pas encore présenté au cours de leur cursus. Les parcours de Master 1 à l'UFR Santé de l'Université de Rouen sont riches de 22 UEs et ouverts à tous les étudiants du département d'odontologie. Plusieurs collaborations sont en cours avec les laboratoires de l'UFR Santé ainsi qu'avec la recherche clinique avec le centre de maladies rares du CHU de Rouen.

La soutenance de la thèse d'exercice ainsi que les travaux préparatoires seront organisés et suivis de la même façon que pour le troisième cycle court.

X - DISPOSITIF D'AIDE A LA RÉUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ÉTABLISSEMENT OU L'UFR (accompagnement des étudiants)

Les étudiants sortant de LAS se voient proposer des enregistrements d'enseignements de PASS s'ils ressentent le besoin d'une remise à niveau ponctuelle.

Les étudiants du département d'odontologie sont actuellement en promotions très petites et le suivi de leur apprentissage est très rapproché. Tous les étudiants ont été reçus en entretien individuel en début de cursus et à nouveau pour les étudiants se présentant aux rattrapages pour la première promotion.

Nous avons la possibilité pour le moment de facilement identifier leurs lacunes et de renforcer les enseignements ou l'encadrement qui peuvent aider les étudiants à s'améliorer. Ces actions seront pérennisées en fonction de leurs résultats et si nous observons les mêmes difficultés dans les promotions à venir. Il s'agit par exemples de :

- Mise en place de séance de travaux pratiques pour les étudiants en retard sur l'acquisition des compétences associées par rapport au reste du groupe
- Mise en place d'ouverture de salle de TP bimensuelles
- Mise en place d'un module de « première consultation » après avoir observé que les étudiants avaient des difficultés à appliquer leurs connaissances théoriques dans un contexte clinique et global. Ce module est constitué de rappels propédeutiques, de scénarios de branching et d'une co-construction de fiches d'observation clinique à partir des scénarios étudiés précédemment et de l'analyse de 5 fiches d'observation clinique existantes. Ce travail est évalué entre pairs et amélioré collectivement en enseignement dirigé.
- Mise en place d'un module de gestion du stress et de séances optionnelles de respi-relax
- Mise en place d'un module d'analyse des pratiques professionnelles.

Ce cursus a été construit dans l'objectif de rendre les étudiants acteurs de leur formation. Plusieurs enseignements ont été développés spécifiquement pour stimuler leur esprit critique et l'acquisition d'un comportement équilibré et responsable. C'est le cas notamment des enseignements des compétences non techniques (interactions efficaces, gestion du stress, empathie, management, satisfaction professionnelle) mais aussi d'initiation à la recherche d'information scientifique. C'est aussi le cas de séances d'enseignements de classe inversée qui ont été introduits dans les modules initiaux. La volonté est à la fois d'amener les étudiants à construire une posture de professionnel de santé raisonnable et raisonnée mais aussi d'améliorer leur capacité à à vivre et adhérer à leur étude, collectivement.

Pour les étudiants présentant des difficultés techniques, nous avons commandé 2 simulateurs haptiques grâce à un financement obtenu dans le cadre d'un appel à projets. Ces simulateurs permettront d'effectuer des exercices spécifiques aux étudiants en difficulté. Ils permettront également aux étudiants de troisième cycle de préparer des opérations stressantes.

Nous aurons un comité de thèse permettant de guider le choix des sujets et des directeurs de thèse.

Ces mesures sont à l'œuvre sur l'ensemble des 3 cycles de formation.

XI - DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Chaque semestre de formation est évalué au début du semestre précédent afin de préparer les implémentations en amont. Dans le cadre d'une démarche qualité et d'amélioration continue, l'évaluation des enseignements repose sur une évaluation formelle auprès des étudiants, sur la réussite aux examens, sur les relevés d'utilisation de la plateforme d'enseignement en ligne et sur les retours informels des étudiants. La pratique du feedback auprès des étudiants fonctionne déjà en routine et est doublée d'entretiens individuels annuels.

Ces critères sont étudiés lors des conseils de perfectionnement après les jurys de validation.

Il y a également deux propositions formalisées pour inciter les enseignants à (1) l'auto-évaluation et (2) la réflexivité des pratiques. Le recrutement récent d'un ingénieur pédagogique et de formation (financé par un appel à projets) va permettre d'améliorer notre processus d'évaluation et d'amélioration. Il a commencé son audit auprès des responsables de discipline et des étudiants.

Le bien-être étudiant est évalué en fin d'hiver à travers un questionnaire DREEM première partie.

XII - PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Les partenariats mis en place sont les suivants :

- CHU de Rouen – Service d'odontologie : stages d'observation puis stages cliniques des externes en odontologie, stages d'internes de médecine bucco-dentaire
- GHH (Le Havre) – Service d'odontologie : stages d'observation puis stages cliniques des externes en odontologie, stages d'internes de médecine bucco-dentaire
- CHES (Évreux) – Service d'odontologie : stages d'observation puis stages cliniques des externes en odontologie
- Université de Picardie et Université de Caen : : convention de partenariat pédagogique (TCEO)
- Université Paris Cité – UFR d'odontologie : convention de partenariat pédagogique (DFGSO3-DFASO1)
- INSERM – CESP Unité 1018 : convention de développement du projet de recherche 100TDENTS financé par l'ANR et dirigé par le Dr Bas

XIII - AVIS DES INSTANCES

Joindre :

Délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire

>>> passage prévu le 22 mai 2026

Délibération du conseil d'administration

>>> passage prévu le 5 juin 2026

Avis de l'Agence régionale de santé

>>>

PROJET CONVENTION

Dossier à envoyer aux adresses suivantes :

formationsante@enseignementsup.gouv.fr

Copie :

katia.siri@enseignementsup.gouv.fr

orienne.wagner-ballon@enseignementsup.gouv.fr

olga.criez@enseignementsup.gouv.fr

sriya.lassalle@enseignementsup.gouv.fr

Nos objectifs spécifiques sont de continuer de former les étudiants issus

Annexes 1 : Curriculum Vitae des nouveaux enseignants

